

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RAA spécial n°6 DDCSPP

novembre 2010

Publié le mardi 30 novembre 2010

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Arrêté n°2010-11-4130 portant désignation des membres du comité technique paritaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

La Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aude

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droit et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-11-3225 du 17 septembre 2010 portant création du comité technique paritaire départemental de la DDCSPP de l'Aude ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-11-3638 du 21 octobre 2010 fixant la composition du comité technique paritaire départemental de la DDCSPP de l'Aude ;

ARRETE

ARTICLE 1:

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique paritaire de la DDCSPP de l'Aude, créé auprès de le DDCSPP de l'Aude,

En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
Marie-José CHABBAL	Stéphane GUZYLACK
Xavier PAUL	Béatrice PILARD
Michèle LAGLEIZE	Véronique ADREIT
Thierry MATHET	Gaëlle CORCY
Jacques BRANCHET	Michel TERRATS
Jean-Pierre RISTOR	Mélanie TESTORY

ARTICLE 2:

Sont désignés représentants des personnels au comité technique paritaire de la DDCSPP de l'Aude, créé auprès de le DDCSPP de l'Aude,

En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
Syndicat FO	Syndicat FO
Jean-François CLOUP	Jean-Michel BIZE
Syndicat UNSA	Syndicat UNSA
Valérie TUAL	Marie-Laure CASTAING
Martine PASQUET	Sandrine MAZZIA
Régine CATALAN	Franck SCHISANO
Syndicat CFDT	
Syndicat FSU	

ARTICLE 3:

Les mandats des membres du comité technique paritaire entrera en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2010.

CARCASSONNE, le 29 novembre 2010 La directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations Marie-José CHABBAL

TARIF DE PUBLICATION

Abonnement annuel : 46 euros Prix du numéro : 3,84 euros Les chèques sont à libeller à l'ordre du "Régisseur des recettes"

ADMINISTRATION

Préfecture de l'Aude Mission de la Coordination et d'Animation des Politiques Publiques Pôle coordination interministérielle et support 52, rue Jean Bringer 11836 CARCASSONNE Cedex 9

Directeur de la publication :

M. le secrétaire général de la préfecture de l'Aude

IMPRESSION

Préfecture de l'Aude Service de l'imprimerie

ISSN: 1141 - 3689

